



# Tutorat et coopération

## Pratiques et recherches

**B**ien au-delà de ce qu'il est convenu d'appeler un « socle commun » réduit au savoir lire, écrire et compter, l'ambition de la classe coopérative est de développer les compétences qui permettent à l'enfant d'être acteur de ses apprentissages. Une compétence n'est jamais définie isolément puis transposée au hasard de situations diverses, elle se construit au cours de nombreux travaux de classe, selon les contextes, les tâtonnements. Dans une classe Freinet, le tutorat et les échanges coopératifs sont au cœur de ces processus de co-construction des apprentissages et des compétences.



Le travail de recherche que Marie-France Peyrat nous propose dans ce dossier n'est pas basé sur l'analyse d'une classe coopérative.

Comme elle l'écrit elle-même, les conclusions de son étude sont soumises au fait que les conditions de la coopération ne sont pas présentes : la mise en évidence d'un acte coopératif imposé isolément ne peut donner qu'une réponse partielle à une étude comparative sur tutorat et coopération.

Si nous avons choisi de rendre compte de cette étude, c'est qu'elle précise les termes de tutorat et de coopération et qu'elle montre l'importance d'ouvrir nos classes à des chercheurs qui, comme Marie-France Peyrat, souhaitent mener des études expérimentales sur les principes pédagogiques dont nous avons une grande expérience.